

fois, il ne relève que de sa terre et de la Divine Providence qui devra venir en féconder les sillons.

"Honneur aux valeureux colons; honneur aux zélateurs et aux apôtres de la colonisation, car tous ensemble, ils font l'œuvre de la nationalité et de la patrie....."

Notice biographique.

REVEREND M. NAZAIRE A. LECLERC

Nous avons aujourd'hui à enregistrer le décès du Révd M. Nazaire A. Leclerc qui depuis la fondation de la *Gazette des Campagnes* jusqu'en 1868, fut rédacteur de la partie agricole de ce journal: tâche qu'il accomplissait avec beaucoup de talent et de savoir-faire. La maladie l'empêchait depuis plusieurs années de mettre ses talents au service de la religion et de l'agriculture qu'il affectionnait, et le 31 octobre dernier la mort venait mettre un terme à ses souffrances.

M. Leclerc naquit à Ste Anne de la Pocatière. Il entra au Collège de Ste Anne le 15 mai 1832, trois ans après que le regretté M. Painchaud eut jeté les premières bases de cette institution.

Nous empruntons au *Courrier du Canada*, les détails suivants, au sujet de ce vénérable prêtre :

Après avoir terminé un brillant cours d'études, M. Leclerc endossa l'habit ecclésiastique, et fut ordonné prêtre à Québec, le 28 septembre 1845. Le jeune prêtre passa successivement par le vicariat de Saint François (Beauce), la cure de Lambton et Forsyth, les vicariats de l'Île Verte et de Notre-Dame de Lévis. En 1861, il se retira au Collège de Ste Anne, où il prit la rédaction de la *Gazette des Campagnes* que M. F. H. Proulx venait de fonder au prix d'immenses sacrifices. M. Leclerc occupa le fauteuil éditorial jusqu'en 1868.

Les élèves de Ste Anne, ses contemporains, ont gardé un bon souvenir de ce prêtre à caractère sympathique et jovial.

C'est vers cette époque que M. l'abbé Leclerc fonda les *Annales de la bonne Sainte Anne*. Ce fut certainement la grande œuvre de sa vie.

Ce petit bulletin mensuel, destiné à répandre dans le peuple le culte de la grande patronne du Canada, a eu un bien humble début. Aujourd'hui les abonnés aux *Annales* sont très nombreux, et nous croyons être dans le vrai en disant qu'elles comptent 30,000 souscripteurs. Le bien qu'elles produisent est considérable, et il ne saurait en être autrement, car sainte Anne protège visiblement une dévotion qui doit être chérie de la Sainte Vierge et de son divin fils.

M. l'abbé Leclerc a été forcé depuis quelques années de remettre en d'autres mains la direction des *Annales*. Une maladie, qui faisait présager une fin assez prochaine, l'a retenu à sa résidence au Cap-Rouge, et depuis un an il avait abandonné sa petite promenade à Québec qu'il affectionnait tant.

Il est mort mercredi, le 31 octobre dernier, à l'âge de 63 ans et trois mois, entouré de toutes les consolations qu'un saint prêtre doit espérer au dernier moment de sa vie.—R. I. P.

CAUSERIE AGRICOLE

EXPLOITATION DES PRAIRIES NATURELLES.

Nous avons déjà dit que l'on peut exploiter les prairies naturelles de deux manières: comme pâturage et comme pré à faucher. Cependant il n'est pas toujours possible d'adopter indifféremment l'un ou l'autre de ces modes d'exploitation, et il y a certaines considérations dont nous devons tenir compte quant au choix à faire.

En général on peut dire théoriquement que l'exploitation des prairies comme pâturage est préférable au fauchage, et voici pourquoi:

1o. Dans les localités où le climat est humide et qui par conséquent sont plus favorables à la production de l'herbe, il est difficile de faire sécher convenablement le foin; de plus, le fauchage exige un certain nombre de bras qui assez souvent font défaut, et cette opération est toujours difficile dans les terrains en pente rapide et très accidentés.

2o. On ne cueille pas plus de foin en faisant pâturer qu'en faisant faucher la prairie. Plus tard l'herbe devient plus dure, mais longue, pas autant que lorsque les épis commencent à se former; l'allongement est encore moins rapide. Ainsi les trois premiers pouces de l'herbe croissent beaucoup plus vite que les trois seconds, ceux-ci plus vite que les trois suivants et ainsi de suite; de sorte que si l'on fauchait les plantes toutes les fois qu'elles atteignent la hauteur de trois pouces, on se trouverait à l'automne avec une masse de foin beaucoup plus considérable que celle obtenue par la méthode ordinaire. Mais ce fauchage répété ne peut se faire avec la faux, les animaux seuls en broutant l'herbe remplissent la condition.

3o. Les frais qu'entraînent l'exploitation des prairies par le fauchage sont aussi considérables que si on les exploitait par le pâturage.

4o. Le pâturage fait dans de bonnes conditions, conserve indéfiniment la prairie dans son état de fertilité, souvent même l'améliore; c'est ordinairement le cas lorsque les animaux y demeurent le jour et la nuit. C'est le contraire à l'égard des prairies où il n'y a pas d'introduction naturelle d'engrais.

L'expérience a démontré qu'il faut à la prairie fauchée en moyenne la moitié de l'engrais résultant de son produit en foin, et avec cela la prairie conservera indéfiniment son degré de fertilité. Cependant si l'on convertissait les prairies naturelles en pâturage, il résulterait de graves embarras: 1o. pendant l'hiver les bestiaux manqueraient de nourriture; 2o. surtout pour un cultivateur près d'un centre de population quelque peu considérable, il se priverait d'une denrée commerciale dont le prix de vente est très élevé en hiver; 3o. dans certains terrains peu fumés les animaux détruiraient le gazon et diminueraient énormément le produit de la prairie.

Nous avons besoin des uns et des autres dans une exploitation rurale, et ils doivent rentrer dans une proportion déterminée si l'on veut que le bétail reçoive toujours une alimentation régulière en toute saison. D'ailleurs les prévisions théoriques sur le rendement du pâturage ne s'accordent pas toujours avec celles de la pratique, c'est-à-dire que le pâturage ne